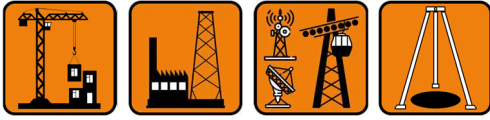




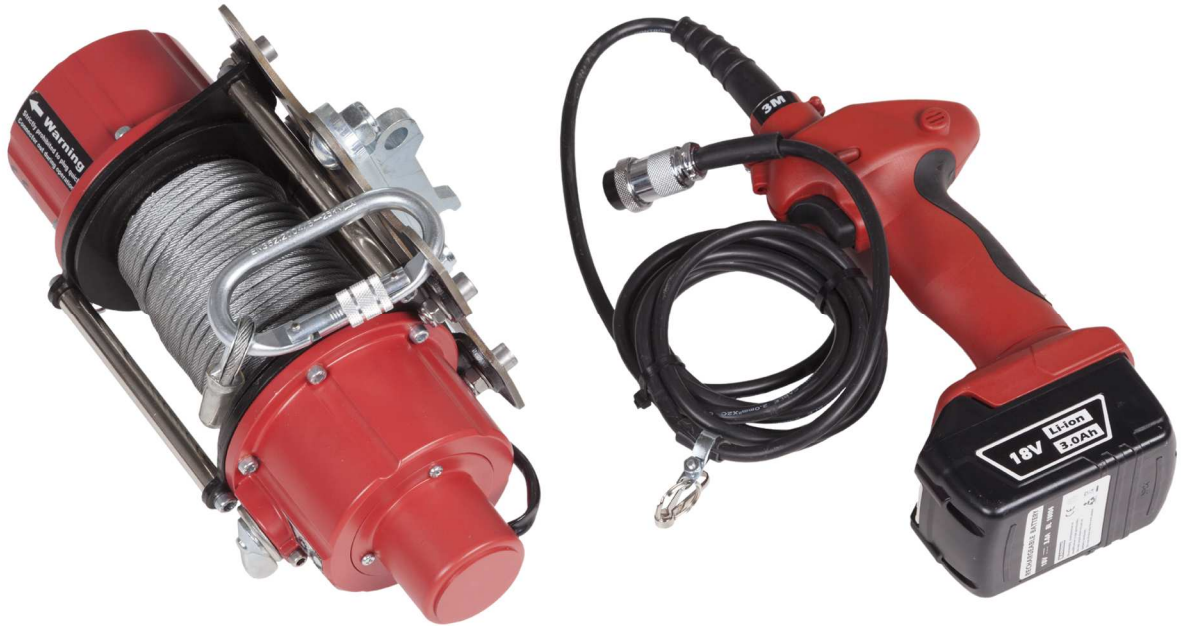
# Harnais Pro

REF HPRUP50615

HS Code 84254200



**MADE  
IN EUROPE  
GREEN TRADE**



**CONCEPT  
DURABLE  
ENGINEERING**

## **ELECWINCH15 - Treuil électrique sur batterie de sauvetage et de levage avec câble acier galvanisé de 15 m.**

Composants en acier traité.

Frein automatique.

Fourni avec 1 platine de fixation à encliquetage, 1 commande montée/descente avec variateur de vitesse et 1 câble liaison de 2 m, 2 batteries 18V 4.0Ah avec 1 chargeur secteur 220V AC, 1 crochet de levage.

Le treuil peut être utilisé pour soulever et abaisser des personnes et pour l'évacuation avec le dissipateur d'énergie HPSPDW (non inclus) lorsqu'un dispositif antichute complémentaire est utilisé (HPWR040S2ASI / HPWR040S29SI / HPWR10006 / HPCR250V10 / HPCR250HV11 / HPCR30020 / HPCRW20015 / HPCRW30025).

Compatible avec la fixation universelle FIXPOD (pour HPTM9 / XTRAPOD / SAVEPOD) et la fixation HPPAD100301 (pour potence HPLAD001).

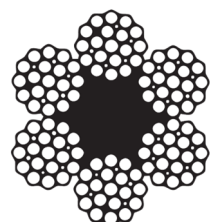
Durée de vie illimitée suivant VGP. Adapté aux exigences CATEC.

### **Conformité à la réglementation :**

Norme Directive Machines 2006/42/CE

### **Caractéristiques :**

- Capacité de charge (utilisation avec EPI) : 140 kg.
- Capacité de charge (levage WLL) : 140 kg (250 kg avec poulie de renvoi).
- Résistance statique (MBS) : 15 kN.
- Longueur de câble : 15 m.
- Diamètre de câble : 5 mm.
- Vitesse de levage : 4 m/min (2 m/min avec poulie de renvoi).
- Autonomie de la batterie : 20 minutes à charge nominale.
- Dimensions : 288 x 122 x 144 cm.
- Poids : 10 kg.





# HarnaisPro

REF HPRUP50615

HS Code 84254200

**Durée de vie :**



Les EPI contre les chutes de hauteur HarnaisPro sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite et de l'environnement de travail dans lequel le matériel évolue. Les EPI textile ont une durée de vie potentielle de 10 ans. Les EPI métallique ont une durée de vie illimitée. Un contrôle annuel est obligatoire au moins une fois tous les 12 mois par le fabricant ou par une personne compétente et habilitée pour valider le bon fonctionnement des EPI.

**Compatibilité :**

